



# INFORMATIONS MUNICIPALES D'UGNY LE GAY

## Bulletin n°15

VENDREDI 27 FEVRIER 1998

Responsable de la Publication: Jean-Paul GOYHENECHÉ

## Editorial

L'année 1998 avait pourtant bien commencé, comme avait fini d'ailleurs l'année 1997, dans la joie et la bonne humeur.

Malheureusement les graves incidents de ces dernières heures nous ont brutalement rappelé que nous ne sommes pas à l'abri de la violence et du mépris d'autrui qui sévit encore de nos jours : il faut se faire à cette idée, nous ne vivons pas dans le meilleur des mondes !

On pourrait au fond minimiser l'affaire et se dire qu'après tout l'irréparable n'a pas été commis et que quelques coups de pinceaux, de marteau et d'éponge ont tout remis dans l'ordre.

Ce n'est pas tant l'ampleur des dégâts qui fait ici scandale, c'est le principe !

C'est le principe élémentaire sans cesse bafoué du respect des autres,

«À mépriser les autres, on se méprise aussi soi-même...» :

Certes, ce n'est pas la première fois que ce principe de respect est piétiné dans notre village... Le bruit des mobylettes, les vociférations d'individus imbibés d'alcool, les rues du village encombrées de boue et de paille, les chardons qui poussent allègrement sans que personne ne s'en soucie, les ruisseaux pollués, les chemins de terre défoncés, tous ces signes de non respect des autres partent bien d'un même mal qui ronge le cœur des hommes : l'égoïsme !

Nous sommes pour la plupart des hommes et des femmes de paix. Nous redoutons la guerre parce qu'elle représente la forme ultime de la violence... Gardons-nous de cette violence qui risque de resurgir du plus profond de notre être si l'on n'y prend pas garde, parce que nous n'aurions fait l'effort de nous respecter mutuellement.

«...A tout moment, du plus profond de notre inconscient peut resurgir la bête immonde... »

*Jean-Paul Goyhénéche,*

## Appel aux citoyens

Lors des prochaines élections le 15 Mars prochain, il y aura deux bureaux de vote à tenir, ce qui fait 30 électeurs à trouver pour passer 2 heures de la journée devant les urnes !

J'invite donc tout électeur ou électrice qui serait volontaire pour tenir les bureaux de vote de se présenter à la Mairie pour s'inscrire sur les planning. Nous les remercions à l'avance !



## agenda

### VENDREDI 27 FEVRIER CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à 19 heures 30, à la Mairie pour désigner son délégué à la commission à l'élection du Centre Régional de la Propriété Forestière, et pour préparer les bureaux de vote des élections prochaines.

### LUNDI 2 MARS COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

À 9 heures, salle de la Mairie, la Commission Communale des Impôts Directs se réunira pour discuter de la révision des évaluations cadastrales des propriétés bâties et non bâties de la commune.

### LUNDI 2 MARS CAMPAGNE ELECTORALE DE MME GUFFROY

Mme Josiane GUFFROY, Candidate aux Elections Cantonales, organise une réunion publique dans le cadre de sa campagne Electorale, à 19 heures 30, à la Mairie.

### LUNDI 2 MARS CAMPAGNE ÉLECTORALE DE MR NIHOARN

Mr NIHOARN, Candidat aux Elections Cantonales, organise une réunion publique dans le cadre de sa campagne flectorale, à 20 heures 20, à la Mairie.

### VENDREDI 6 MARS CAMPAGNE ÉLECTORALE DE MR LANOUILH.

Mr LANOUILH, Conseiller Général sortant, Candidat aux Elections Cantonales, organise une réunion publique dans le cadre de sa campagne Electorale, à 18 heures 30, à la Mairie.

### VENDREDI 6 MARS VISITE DU DEPUTE Mr DESSALLANGRES,

Le Député de la circonscription, dans le cadre de son mandat, tiendra une permanence, à 17 heures 30, à la Mairie.

### LUNDI 9 MARS CAMPAGNE ELECTORALE DE MR LIRUSSI.

Mr LIRUSSI, Candidat aux Elections Cantonales, organise une réunion publique dans le cadre de sa campagne Electorale, à 18 heures, à la Mairie.

### DIMANCHE 15 MARS 1998 ELECTIONS CANTONALES ET REGIONALES

1<sup>er</sup> tour des élections cantonales, Elections des conseillers Régionaux à la proportionnelle, vous ne vous déplacerez pas pour rien, puisque vous voterez 2 fois !

### SAMEDI 21 MARS MOISSON DU CŒUR POUR LES PARALYSES DE FRANCE.

L'Association des paralysés de France organise une collecte de vêtements en faveur des paralysés. Le CCAS viendra collecter les sacs dans la journée... Merci de leur faire bon accueil !

### DIMANCHE 22 MARS 2ème TOUR DES ELECTIONS CANTONALES



## conseil municipal... informations...

### Les projets d'investissement...

Pendant que certains s'ingénient à détruire, d'autres usent leur énergie à reconstruire... C'est le cas du Conseil Municipal d'UGNY LE GAY qui travaille sans relâche à la rénovation du domaine public communal.

En 1997, le Conseil Municipal avait investi dans la Rénovation de l'église, une première tranche de rénovation à la mairie, concernant les travaux de sécurité, et l'informatisation de la gestion et de l'administration municipale.

Ces projets sont maintenant effectués, ou en voie de l'être. En effet, seuls les travaux concernant l'église ne sont pas encore bouclés, les entreprises sollicitées ayant demandé un délai pour les effectuer, compte tenu de l'importance de leur carnet de commande. La réfection du versant Sud de la toiture est en cours.

Immédiatement après se fera le nettoyage des combles, et la réfection des vitraux est prévue en Mars...

En ce qui concerne les projets d'investissement pour 1998, ceux-ci seront encore plus importants puisqu'ils incluent des travaux de voirie dans la rue Baligant.

Voici les projets d'investissement qui seront inscrits au Budget 1998 :

Rénovation de la Mairie:

- \_ Installation du chauffage central.
- \_ Pose de fenêtres et volets roulants en PVC au rez de chaussée.
- \_ Équipement d'un photocopieur multifonctions
- \_ Rénovation du Monument aux morts.
- \_ Travaux de voirie de la rue Baligant.

Ces travaux portent sur un total de 800 000 Francs environ. Bien sûr des dossiers de subvention ont été réalisés et la commune n'aura pas à supporter entièrement le poids de ces investissements. Le financement de ces travaux se fera grâce à une subvention du Fonds Départemental de solidarité pour la voirie, une Dotation Globale d'équipement pour le reste des travaux et équipement. La commune aura probablement besoin de recourir à l'emprunt...

Ces Travaux sont bien sûr à l'état de projet et doivent être discutés lors du vote du Budget Primitif par le Conseil Municipal. Ils seront largement commentés dans le prochain bulletin qui sera consacré pour l'essentiel au compte-rendu de ce vote.

### Reçues en Mairie...

#### Elections au CRPF...

En 1998 auront lieu les élections des membres du Centre Régional de la propriété Forestière. Sont concernées par cette élection les propriétaires de bois de plus de 4 hectares. Les personnes intéressées doivent se faire connaître en Mairie pour inscription sur la liste Électorale.

#### Arrêté Préfectoral...

Un Arrêté Préfectoral du 12 Février donne Autorisation aux Ingénieurs de l'Institut Géographique National de pénétrer dans les propriétés Publiques et Privées afin de mener à bien leurs missions. Le Maire et les habitants des communes concernées sont invités à ne pas entraver la bonne marche de leurs travaux...

#### Le CDHR peut vous aider...

Le Centre Départemental de l'Habitat Rural tiendra une permanence à la Mairie de FRIERE FAILLOUEL le Mercredi 11 Mars de 15 heures 30 à 16 heures 30. Le CDHR peut vous aider à financer des travaux de remise à neuf de votre maison, en se chargeant de votre dossier, et surtout en vous trouvant les aides financières nécessaires.

### Au Comité des Fêtes...

le **Dimanche 17 Mai** aura lieu la Randonnée Pédestre.

Le **Samedi 31 Mai** aura lieu une Grande Brocante Nocturne dans les rues du Centre du Village.

Les **4, 5 & 6 Juillet**, le Comité des Fêtes vous donne rendez-vous sur la place du village pour la traditionnelle Fête Patronale. **13 & 14 Juillet**, Bal & Animations de la Fête Nationale.

le **Dimanche 23 Août**, aura lieu une excursion à la mer.

le **Dimanche 12 Septembre** aura lieu le grand ball-trap « de l'ouverture ».

**RETENEZ CES DATES! MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !**



## le comité des fêtes anime... et s'anime..

### Le Père Noël dans le village...

**MERCREDI 24 DÉCEMBRE**



*A Ugny le Gay, le Père Noël avait bien fait les choses! Sur sa charrette, accompagné de ses lutins, il a parcouru le village pour la plus grande joie des petits et des grands !*



*Les friandises ont coulé à flots pour récompenser les nombreux habitants venus le saluer à son passage...  
Tout le monde l'a chaleureusement accueilli.*

*Le voyage s'est terminé au sommet de la colline, dans le vent et la pluie. La ferme de la Forêt, c'est loin et c'est haut, mais tout le monde a tenu à y aller, (surtout que là-bas 5 enfants l'attendaient impatiemment). Merci au cocher, au cheval, au Père Noël (toujours le même que dans le numéro précédent), et merci à ses troupes.*



*Cette année le Comité des Fêtes a organisé un concours des maisons décorées pendant la période des fêtes de fin d'année. Sur les 70 maisons recensées dans le village, 23 ont participé au concours, ce qui est déjà une belle performance. ' Le Vendredi 2 Janvier, le Comité des Fêtes organisait un pot de Nouvel An invitant les habitants du village et les participants au concours à venir assister à la remise des prix (des bons d'achat au supermarché INTERMARCHE pour une valeur de 500 à 100 francs).*



## la municipalité fête la nouvelle année

### Le Goûter du CCAS...



A Ugny le Gay, pour les fêtes de la nouvelle année, les personnes âgées n'ont pas été oubliées. Comme tous les ans, les membres actifs du CCAS sont passés chez eux pour leur offrir le traditionnel colis de Noël, et un bon d'achat de fuel ou de charbon leur a été octroyé pour se prémunir des rigueurs de l'hiver. Le CCAS et les conseillers Municipaux ont ensuite mis la main à la «pâte» pour préparer un goûter auquel étaient conviés les « aînés » du village.

Ceux-ci étaient nombreux à y participer dans une excellente et sympathique ambiance !

### Les Vœux du Maire...



Ce jour là, en présence de Mr Lanouihl, Conseiller Général, Le Maire présentait ses vœux à la population, aux représentants des Associations du Village, au Conseil Municipal, aux personnalités en charge des affaires du village, à la presse. Après avoir remercié les personnes présentes, il formulait les grandes lignes de ce qu'il désirait pour notre communauté en 1998 : des souhaits basés sur des valeurs humaines, s'écouter, se parler, être solidaires, pour ensemble être plus forts et plus dynamiques.

Mr Lanouihl prenait ensuite la parole pour annoncer les projets Départementaux concernant le canton, notamment l'aménagement de la RN 32, et pour affirmer encre que pour lui, élu Départemental, il n'y pas de petite commune !

## le comité anime et s'anime (suite)...

### Mardi-Gras...



Ce Dimanche, les plus ardents militants du Comité des Fêtes s'étaient retrouvés avec les habitants du village pour fêter dignement le Mardi-gras. Certes, ils n'étaient pas nombreux à avoir bravé les intempéries pour faire la Fête, mais la qualité a largement compensé la quantité ! Chacun avait redoublé d'imagination pour donner à cette occasion un éclat et une fantaisie dignes du plus grand carnaval...

Chacun ensuite pouvait déguster, à la salle des Fêtes, un délicieux chocolat et de succulentes crêpes amoureusement préparées par les mamies, Ginette et Marie-Thérèse.

**Merci à tous ceux qui ont contribué à faire de cet après-midi un merveilleux moment de détente !**



## lettre ouverte aux irresponsable : « j'accuse ! »



Dans la nuit du Lundi 21 Février au Mardi 22, des actes délibérés de vandalisme ont été commis dans les locaux de la Mairie.

Voici les faits. Le Mardi matin, à 8 heures, en prenant son travail, à la Mairie, Mr Emile Bonnard, employé communal, entre dans la Mairie... Quelle n'est pas sa surprise en voyant le spectacle de désolation qu'offre l'intérieur du bâtiment. Le Maire, alerté, arrive sur les lieux et procède immédiatement à un premier bilan des dégâts : 3 portes ont été forcées à coups de pieds, les boiseries sont abîmées, les pennes arrachés, les murs maculés de traces de chaussures et d'urine, une des étagères de l'armoire des archives a été arrachée. Rien n'a été dérobé..

Quelle est l'origine de ce vandalisme ? Pendant la nuit, des jeunes du village ont loué la salle pour fêter l'anniversaire de l'un d'entre eux. Interrogés par le Maire et la Gendarmerie Nationale que celui-ci a alertée, les jeunes gens, organisateurs de la soirée, se sont spontanément présentés à eux et donnent leur version des faits : « On était tranquillement en train de s'amuser et une bande d'... est entrée dans la Mairie et a tout cassé... »....

\_Vous n'avez pas eu l'idée de donner l'alerte ?

\_«On a eu peur, on n'est pas sorti.»

\_« Et quand vous avez vu qu'ils forçaient les portes ?... »

\_«On n'a rien entendu... Avec la sono...»

Devant le flou de ces informations, le Maire et les gendarmes invitent les responsables de la soirée à recueillir tous les renseignements nécessaires à la découverte du ou des coupables et leur demandent de prendre contact avec eux

Devant de tels actes de violence à l'encontre d'un bâtiment public, et les circonstances qui entourent ceux-ci, le Maire que je suis ne peut rester indifférent et se doit de réagir !

Je dénonce le manque de courage dont ont fait preuve les participants à cette soirée en laissant des locaux appartenant au patrimoine commun être dégradé sans réagir.

Je dénonce l'irresponsabilité de ces personnes qui n'ont pas alerté les autorités dès qu'ils ont eu connaissance des faits.

Je dénonce le non civisme de ceux qui se croient tout permis dans un lieu public, parce que ce lieu ne leur appartient pas et qu'ils n'ont cure de la gêne qu'ils occasionnent à ceux qui les entourent.

### « NOTRE LIBERTE S'ARRETE OÙ COMMENCE CELLE DES AUTRES ! »

Il va de soi que la première des dispositions que je prends pour éviter que ne se répète ce genre de méfait est l'interdiction complète de toute activité collective dans les locaux de la Mairie, lorsqu'elles ne sont pas sous la surveillance d'un adulte responsable.

Cette interdiction s'étend donc aux soirées de danse, aux après-midi de ping-pong, aux séances de foot dans la cour de la Mairie. Le Comité des Fêtes avait l'intention de mettre en place une section d'aéromodélisme et d'activité manuelle pour les jeunes du village : ce projet lui aussi sera bloqué...

Ces dispositions seront appliquées tant que les responsables de ces dégradations ne seront pas clairement identifiés.

**« Il faut apprendre à vivre avec ses chaînes. »**